



Photo: Jean Gravel

Un sentier de plus en plus populaire

7

Il y aura un **8** camp de jour en 2021



La Municipalité a maintenant sa chaîne YouTube **3**

Mot du maire	2-3	Sûreté du Québec	8	Maison des jeunes	11
Budget 2021	4	Camp de jour	8	Communauté chrétienne.....	12
Avis publics	5	Incendie.....	9	Fadoq	12
Procès verbaux	5-6-7	Urbanisme.....	9	Bibliothèque	13
Sentier La Gabelle	7	Travaux publics.....	10	Commerçants.....	14

Un bilan positif

L'année 2020 nous aura réservé bien des surprises. Finalement, après avoir prévu une année au ralenti en mars, nous terminons cette année spéciale avec un bilan très positif pour la municipalité.

Une population qui s'accroît

Nous avons connu une année record pour la construction résidentielle et c'est finalement 44 nouvelles unités d'habitation qui ont été construites sur notre territoire. Cela a assurément contribué à l'accroissement de notre population qui a franchit le cap des 6 000 habitants, selon le dernier décret de population produit par l'Institut de la statistique du Québec.

Certains m'ont questionné à savoir pourquoi chercher à attirer des gens chez-nous? Chaque année, nos dépenses courantes augmentent d'un pourcentage avoisinant l'inflation; le chauffage, l'électricité, le carburant, les assurances... s'il n'y a pas de nouveaux arrivants, la facture augmente.

Nous souhaitons aussi entretenir nos infrastructures, offrir de nouveaux services, développer des projets, etc. L'accroissement de la population permet ces réalisations sans trop d'impact financier sur les citoyens.

COVID-19

Nous avons mis de nombreuses mesures en place et nos employés les respectent. C'est très important pour nous, car une éclosion de cas pourrait avoir des conséquences graves sur les services que nous offrons.

Plusieurs activités ont dû être annulées au cours des derniers mois. Mais pour terminer l'année en beauté, nous avons proposé au début du mois de décembre un concours

de Noël pour les enfants.

Nous avons reçu de nombreuses vidéos d'enfants nous parlant de Noël. Le 13 décembre, des membres du conseil ont accompagné le Père Noël qui a distribué des cadeaux à tous les enfants qui avaient répondu à notre appel. Bien entendu, nous avons respecté les mesures sanitaires, mais je peux vous assurer que les enfants étaient très souriants!



Luc Dostaler

819-691-4941 | luc.dostaler@mont-carmel.org

Ouverture du lien interrives

Nous avons finalement connu le dénouement du dossier « Gabelle »! Ce fût long, fastidieux et compliqué, mais le résultat final est celui qui nous voulions et c'est le plus important à mon avis.

Il faut rappeler que c'est entièrement Hydro-Québec et le Fond de rayonnement des régions qui ont assumé le coût de tous les travaux de réaménagement.

Budget 2021

Le 14 décembre, après de nombreuses heures de travail avec les membres du conseil municipal et les employés, nous avons adopté un budget équilibré de 7 127 185\$, à l'unanimité.

Les taxes de services ont des taux fixes pour tous: La taxe d'eau: -12,50\$, la taxe d'ordures: +13,50\$, la taxe de recyclage: -4,50\$, la taxe de fosse: +5,00\$, pour un total de +1,50\$ par maison. La taxe de police passe de 0,1319 à 0,1330 du 100\$ d'évaluation. Une augmentation moyenne



Jacques Trépanier
District #1
819-371-3437
jack.trepanier@sympatico.ca



Jean-Guy Mongrain
District #2
819-370-6755
jeanguymongrain@cgocable.ca



Jean-Pierre Binette
District #3
819-996-5946
pb0852@icloud.com



Julie Régis
District #4
819-372-3928
julieregis2011@hotmail.ca



Daniel Duchemin
District #5
819-609-1910
daniel.duchemin55@gmail.com



Clément Pratte
District #6
819-537-5315
clementpratte2017@gmail.com

de 1,76\$ par maison. Le plus important, nous avons réussi à geler la taxe foncière.

Au final le compte de taxe moyen subira une augmentation de 3,26\$ pour l'année 2021, c'est presque un gel complet. Nous sommes très satisfaits de ce résultat.

Tout le processus s'est fait dans un esprit collaboratif, positif et constructif. Nous savions que nous faisons face à une année particulière et nous avons pris ce facteur en considération dans nos choix et nos décisions.

Je remercie tous les membres de mon équipe qui ont permis d'en arriver à ce résultat et merci à vous, de nous faire confiance!

Importants travaux en 2021

L'année 2021 sera aussi bien remplie. Nous effectuerons d'importants travaux de réfection de chaussée dans les rang St-Flavien et St-Louis. Nous déménagerons tout le service des travaux publics dans notre nouveau garage au printemps prochain.

Nous travaillons également sur la prochaine phase du parc industriel. Nous poursuivons l'amélioration de nos bâtiments, alors que le sous-sol du centre Jacques-Gauthier sera réaménagé. Le revêtement extérieur de bois de la salle Paroissiale sera également remplacé par un revêtement durable et sans entretien.

Les activités extérieures populaires

Les activités extérieures ont la cote en ce moment. Nous constatons avec beaucoup d'enthousiasme que les marcheurs sont des plus nombreux dans les sentiers du parc de la Gabelle.

Nous espérons que les conditions météorologiques nous permettront d'assurer la qualité de la piste de ski de fond, des patinoires et de la glissade du Centre municipal des loisirs afin de permettre à tous de mettre le nez dehors au cours des prochaines semaines.

En terminant, je vous souhaite santé et bonheur ainsi qu'une très belle année 2021!

Luc Dostaler, maire

Votre Municipalité maintenant sur YouTube

Avec la pandémie actuelle qui sévit, bien des choses ont changé, et ce dans de nombreux domaines de la vie courante. Les affaires municipales n'y échappent pas. Nous avons dû revoir la façon de tenir nos séances du conseil.

Les séances habituelles, devant public, ne sont plus permises jusqu'à nouvel ordre. Nous avons donc commencé les séances en ligne, avec l'application Zoom.

D'autres questions se sont vite posées. Doit-on être en direct? Doit-on enregistrer et mettre en ligne sur un site? Et lequel? Notre site internet ne nous permet pas dans sa structure de mettre en ligne des vidéos.

Nous avons donc opté pour l'application Vimeo. Mais bien vite, à force d'utilisation, nous avons constaté que ce n'était pas l'idéal. Il fallait évidemment connaître le lien vers le vidéo en question. Nous avons beau le publier, si deux semaines plus tard, quelqu'un décide de visionner la séance, il doit retrouver ce lien (qu'il a reçu par Infolettre ou qu'il a vu sur notre page Facebook).

C'est ainsi que l'idée de visionner les séances du conseil sur YouTube s'est naturellement imposé. Donc, votre Municipalité possède désormais sa chaîne YouTube.

Pour l'instant, on en convient, la banque de matériel à regarder est maigre; trois séances du conseil et notre nouveau vidéo corporatif sont en ligne. Nous garnirons notre chaîne de toutes les séances à venir.

D'autres vidéos promotionnels vont bientôt paraître pour promouvoir la vie à Notre-Dame-du-Mont-Carmel au Mauriciens.

Mont-Carmel en fête, lorsqu'il reprendra ses activités, déposera également ses vidéos sur la page.

Vous n'avez qu'à écrire "Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel" dans le moteur de recherche de YouTube pour vous rendre sur notre page.



TAUX DE TAXES

	2020	2021	Écart
Taxe foncière	0.7154 \$	0.7154 \$	- \$
Taxes pour la police	0.1319 \$	0.1330 \$	0.0011 \$
TOTAL FONCIÈRE	0.8473 \$	0.8484 \$	0.0011 \$
Taxe d'ordures	140.50 \$	154.00 \$	13.50 \$
Taxe de récupération	58.50 \$	54.00 \$	(4.50) \$
Taxe d'aqueduc	275.50 \$	263.00 \$	(12.50) \$
Taxe fosse septique	92.50 \$	97.50 \$	5.00 \$

REVENUS

	2020	2021
Taxes générales	3 831 175.00 \$	3 990 980.00 \$
Taxes de secteur	94 140.00 \$	92 650.00 \$
Taxe d'aqueduc	681 340.00 \$	662 610.00 \$
Taxe d'ordures	357 995.00 \$	398 320.00 \$
Taxe de récupération	149 060.00 \$	139 670.00 \$
Taxe vidange des installations septiques	225 790.00 \$	241 945.00 \$
Centres d'urgence 911	30 000.00 \$	30 000.00 \$
Compensation de taxes	29 225.00 \$	48 485.00 \$
Autres revenus de sources locales	580 760.00 \$	638 920.00 \$
Transferts	418 335.00 \$	666 605.00 \$
Affectations	247 885.00 \$	217 000.00 \$
TOTAUX DES REVENUS	6 645 705.00 \$	7 127 185.00 \$

DÉPENSES

Administration générale	1 121 790.00 \$	1 187 400.00 \$
Sécurité publique	860 930.00 \$	891 750.00 \$
Transport routier	1 082 675.00 \$	1 130 755.00 \$
Hygiène du milieu	1 430 485.00 \$	1 550 005.00 \$
Santé et bien-être	9 935.00 \$	17 185.00 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	225 445.00 \$	232 240.00 \$
Loisirs et culture	1 024 265.00 \$	1 155 580.00 \$
Frais de financement (intérêts)	216 430.00 \$	282 520.00 \$
Frais de financement (capital)	673 750.00 \$	679 750.00 \$
TOTAUX DES DÉPENSES	6 645 705.00 \$	7 127 185.00 \$

AVIS PUBLIC


**DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE
2021-2022-2023**

Avis est par la présente donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2021, 2022 et 2023, a été déposé au bureau du soussigné au 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, le 30 octobre 2020. Toute personne peut consulter, durant les heures d'ouvertures de l'Hôtel de ville, lesdits rôles.

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1er mai 2021.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 97-08-108, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 97-08-108 sont disponibles au bureau de la MRC des Chenaux à l'adresse mentionnée plus bas ainsi qu'à l'Hôtel de ville de la Municipalité.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC des Chenaux, 630, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes, GOX 3K0, à l'attention de Patrick Baril, secrétaire-trésorier.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 2 février 2021.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier

Séance ordinaire du 8 septembre 2020

Vente d'immeubles pour non-paiement des impôts fonciers. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Daniel Duchemin.

Remplacement des vêtements de protection individuelle – Service incendie. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Jacques Trépanier.

Appel d'offres – Approvisionnement en sable et sel et en sel à glace. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Jean-Pierre Binette.

Rejet de soumissions – Appel d'offres réfection et pavage de l'avenue Déziel, du rang Saint-Flavien et de la rue du Parc-industriel. Proposé par Daniel Duchemin et appuyé par Jacques Trépanier.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement d'emprunt concernant la réfection du rang Saint-Louis Est. Présenté par Julie Régis.

Adjudication d'un contrat – Cueillette et transport des matières résiduelles. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Daniel Duchemin.

Appui demandant au Gouvernement du Québec une programmation AccèsLogis. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Julie Régis.

Dérogation mineure – 641, rang Saint-Louis, lot 3 673 745 du cadastre du Québec. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Daniel Duchemin.

Séance extraordinaire du 1er octobre 2020

Adjudication d'un contrat – Réfection et pavage de l'avenue Déziel et

EXTRAITS DES PROCÈS VERBAUX

de la rue du Parc-Industriel. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Jacques Trépanier.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement d'emprunt concernant la réfection du rang Saint-Flavien. Présenté par Daniel Duchemin.

Séance ordinaire 5 octobre 2020

Programme d'aide financière pour la formation des pompiers. Proposé par Julie Régis et appuyé par Daniel Duchemin.

Adjudication d'un contrat – Approvisionnement en sable et sel. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Clément Pratte.

Adjudication d'un contrat – Approvisionnement en sel à glace. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Daniel Duchemin.

Adoption du règlement numéro 796 – Règlement d'emprunt concernant la réfection du rang Saint-Louis Est. Proposé par Julie Régis et appuyé par Daniel Duchemin.

Adoption du règlement numéro 797 – Règlement d'emprunt concernant la réfection du rang Saint-Flavien. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Autorisation de signature d'un protocole d'entente avec Moisson Mauricie Centre-du-Québec et ses membres. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Jacques Trépanier.

Contribution à Transport Adapté et Collectif des Chenaux. Proposé par Julie Régis et appuyé par Jacques Trépanier.

Dérogation mineure – Rue des Cerisiers, lots 3 374 409 et 3 674 410 du Cadastre du Québec. Proposé par Daniel Duchemin et appuyé par Jacques Trépanier.

Avis de motion et adoption d'un projet de règlement – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin de créer la nouvelle zone 329-1. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Jacques Trépanier.

Avis de motion et adoption d'un projet de règlement – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin d'agrandir la zone 215. Proposé par Julie Régis et appuyé par Daniel Duchemin.

Assemblée publique de consultation – Projets de règlements d'urbanisme. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Clément Pratte.

Atteinte aux pouvoirs de zonage des municipalités et à la capacité des citoyens de se prononcer sur la réglementation de leur milieu de vie. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Julie Régis.

Séance ordinaire du 2 novembre 2020

Approbation de transfert d'un immeuble – Lot 6 326 467 du Cadastre du Québec. Proposé par Julie Régis et appuyé par Daniel Duchemin.

Vente d'un terrain au parc industriel – Lot 6 326 468 du Cadastre du Québec. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Jacques Trépanier.

Politique de gestion des plaintes. Proposé par Julie Régis et appuyé par Daniel Duchemin.

Cessation d'entretien d'hiver – rang des Grès et rue des Pinsons (segments). Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Jacques Trépanier.

Nomination de journaliers permanents temps plein au service des travaux publics; Michel Boisvert et Adam Pagé. Proposé par Daniel Duchemin et appuyé par Jacques Trépanier.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement relatif au fonctionnement et règles de l'Écocentre municipal. Présenté par Jacques Trépanier.

Dérogation mineure – 3360, rue des Pivoines, lot 3 347 777 du cadastre du Québec. Proposé par Julie Régis et appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Dérogation mineure – 3691, rue Brière, lot 4 904 521 du cadastre du Québec. Proposé par Daniel Duchemin et appuyé par Jacques Trépanier.

Dérogation mineure (2e version) – rue des Cerisiers, lots 3 374 409 et 3 674 410 du cadastre du Québec. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Julie Régis.

Adoption d'un second projet de règlement – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin de créer la nouvelle zone 329-1. Proposé par Daniel Duchemin et appuyé par Jacques Trépanier.

Adoption d'un second projet de règlement – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin d'agrandir la zone 215. Proposé par Julie Régis et appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement établissant un projet pilote visant à autoriser la garde de poules pondeuses à l'intérieur des limites des périmètres urbains et des zones résidentielles rurales. Présenté par Jean-Pierre Binette.

Séance extraordinaire du 19 novembre 2020

Dérogation mineure – 3360, rue des Pivoines, lot projeté, partie du lot 3 347 777 du cadastre du Québec. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Clément Pratte.

Dérogation mineure (2e version) – rue des Cerisiers, lots 3 674 409 et 3 674 410 du cadastre du Québec. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Julie Régis.

Séance ordinaire du 7 décembre 2020

Dates des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Jean-Pierre Binette.

Annulation de mauvaises créances – lot 3 674 425 du cadastre du Québec. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Daniel Duchemin.

Annulation de mauvaises créances. Proposé par Julie Régis et appuyé Jacques Trépanier.

Entente relative à des travaux municipaux – société de placements H.C. inc. – rue Tremblay phase II. Proposé par Julie Régis et appuyé par Clément Pratte.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement de taxation 2021. Présenté par Jean-Guy Mongrain.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations. Présenté par Daniel Duchemin.

Renouvellement de l'entente avec le P'tit Ranch. Proposé par Jean-Pierre Binette et appuyé par Jacques Trépanier.

Autorisation de signature d'une entente relative à certaines conditions de travail de l'employé Nelson Walker. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Jacques Trépanier.

Embauche d'un journalier au service des travaux publics; Sébastien Boudoux. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Clément Pratte.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement d'emprunt concernant des travaux d'infrastructures sur la rue Tremblay. Présenté par Julie Régis.

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement d'emprunt relatif à des travaux d'infrastructures pour la phase II du Parc industriel. Présenté par Jean-Guy Mongrain.

Adoption du règlement numéro 798 – Règlement relatif au fonctionnement et règles de l'Écocentre municipal. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Daniel Duchemin.

Dérogation mineure – 170, 5e Rue, lot 3 348 269 du cadastre du Québec. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Clément Pratte.

Avis de motion et adoption d'un projet de règlement – Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 642 afin d'agrandir l'affectation commerciale. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Clément Pratte.

Assemblée publique de consultation – Projet de règlements d'urbanisme. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Julie Régis.

Adoption du règlement numéro 799 – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin de créer la nouvelle zone 329-1. Proposé par Daniel Duchemin et appuyé par Clément Pratte.

Adoption du règlement numéro 800 – Règlement établissant un projet pilote visant à autoriser la garde de poules pondeuses à l'intérieur des limites des périmètres urbains et des zones résidentielles rurales. Proposé par Jean-Pierre Binette et appuyé par Jacques Trépanier.

Plan projet de lotissement sur le lot 4 818 437 du cadastre du Québec – Société de placements H.C. inc. – rue Tremblay phase III. Proposé par Julie Régis et appuyé par Clément Pratte.

Nomination d'un journalier au service des loisirs; Jocelyn Lavigne. Proposé par Daniel Duchemin et appuyé Jacques Trépanier.

Adjudication d'un contrat – fourniture et installation d'une génératrice au centre municipal des loisirs. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Jacques Trépanier.

Déploiement d'internet haut débit. Proposé par Julie Régis et appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Séance extraordinaire du 14 décembre 2020

Adoption du règlement numéro 801 – Règlement de taxation applicable pour le budget 2021. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Adoption du règlement numéro 802 – Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations. Proposé par Julie Régis et appuyé par Jacques Trépanier.

Autorisation de signature d'une entente régissant les conditions de travail des employés cadres 2021-2022. Proposé par Daniel Duchemin et appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Autorisation de signature d'une entente régissant les conditions de travail des employés 2021-2023. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Jacques Trépanier.

Autorisation de signature d'un addenda au contrat de travail du directeur général et secrétaire-trésorier. Proposé par Jean-Pierre Binette et appuyé par Julie Régis.

Adoption du règlement numéro 803 – Règlement d'emprunt concernant des travaux d'infrastructures sur la rue Tremblay. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Adoption du règlement numéro 804 – Règlement d'emprunt relatif à des travaux d'infrastructures pour la phase II du parc industriel. Proposé par Daniel Duchemin et appuyé par Jacques Trépanier.

Programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration/dossier #00029273-1 – 37235(04) – 2020-06-02-38. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Jacques Trépanier.

Programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration/dossier #00029334-1 – 37235(04) – 2020-06-02-37. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Julie Régis.

Nomination d'un chef d'équipe intérimaire au service des travaux publics; Adam Pagé. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Daniel Duchemin.

Séance ordinaire du 11 janvier 2021

Mandat de vérification externe. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Daniel Duchemin.

Autorisation d'un emprunt au fonds de roulement. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Jacques Trépanier.

Aide financière dans le contexte de la pandémie de la Covid-19. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Daniel Duchemin.

Affectation – Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés numéros 724, 731 et 732. Proposé par Julie Régis et appuyé par Clément Pratte.

Reddition de comptes – Projet d'aménagement et de sécurisation des approches du lien interrives la Gabelle – (FARR). Proposé par Clément Pratte et appuyé par Jacques Trépanier.

Entente de partenariat relative à la fourniture de services de cadets de la Sûreté du Québec. Proposé par Julie Régis et appuyé par Jacques Trépanier.

Intervention à réaliser sur une route du ministère des Transports du Québec. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Daniel Duchemin.

Route verte – Adoption du rapport des dépenses. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Jacques Trépanier.

Appels d'offres – Réfection du rang Saint-Louis Est et réfection du rang Saint-Flavien. Proposé par Julie Régis et appuyé par Daniel Duchemin.

Adoption du règlement numéro 805 – Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 642 afin d'agrandir l'affectation commerciale. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Jacques Trépanier.

Adoption du règlement numéro 806 – Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin d'agrandir la zone 215. Proposé par Daniel Duchemin et appuyé par Clément Pratte.

Nomination au comité consultatif d'urbanisme; Daniel Duchemin. Proposé par Julie Régis et appuyé par Jacques Trépanier.

Sentier de La Gabelle

Le sentier de La Gabelle, qui n'a pas encore de nom officiel, outre "sentier de La Gabelle", séduit de plus en plus les amateurs de plein air.

Ce sentier de 6,7 km, est entretenu par un groupe de bénévoles vaillant et amoureux du sentier. Il n'est pas rare de voir le stationnement en haut de la côte de la centrale hydroélectrique rempli à pleine capacité.

Ce magnifique sentier longe la rivière St-Maurice en grande partie. Il ne faut pas se leurrer, ce n'est pas une balade facile. Il est de niveau intermédiaire/avancé. Mais ses points de vue valent l'effort.

Jusqu'à l'an passé, les marcheurs devaient revenir sur leurs pas, mais depuis le printemps 2020, une sortie fut ouverte vers le rang St-Pierre, aux limites de Shawinigan-Sud. Vous pouvez donc laisser un véhicule aux deux entrées du sentier pour éviter de revenir sur vos pas.

Des ponts ont été aménagés au dessus de deux ruisseaux cette année. Le souhait le plus cher des amateurs de marche est que le sentier se prolonge un jour jusqu'au Parc de l'Île Melville et fasse la jonction avec leur sentier.



Imaginez la balade; 10 km de pur bonheur. Nous discutons depuis plusieurs années avec nos homologues de Shawinigan pour tenter de les convaincre de la pertinence d'un tel projet.

Vous voulez essayer le sentier? Trois possibilités s'offrent à vous. Soit l'une des deux entrées parlé précédemment ou encore par le pont de bois près du feu de circulation au pied de la centrale La Gabelle.

Bonne balade!

Votre adresse est-elle visible ?

La Sûreté du Québec aimerait vous sensibiliser sur l'importance et la nécessité d'avoir un numéro civique VISIBLE, permettant d'identifier votre résidence. Posez-vous la question : « Est-ce que mon adresse est facilement visible de la route ? »

Que ce soit les pompiers, les ambulanciers ou les policiers, le TEMPS PERDU POUR CHERCHER VOTRE ADRESSE PEUT COÛTER DE PRÉCIEUSES MINUTES.

Voici quelques exemples de situations auxquelles vous pourriez être confrontés et qui nécessiteraient une intervention rapide :

Un incendie se déclare à votre résidence et vous appelez le 9-1-1...

Une personne se blesse à la maison et vous appelez 9-1-1...

Un individu rôde autour de votre demeure et vous appelez le 9-1-1

Donc, afficher clairement votre numéro civique a un lien direct avec l'augmentation de votre sécurité. Cela permet d'accroître la rapidité et la précision de tous les services d'urgence.



Parce qu'au Québec nous avons l'hiver, voici quelques articles du Code de la Sécurité Routière qui sont en lien avec la saison froide.

Igloo mobile

Quiconque laisse se détacher du véhicule qu'il conduit une matière (neige ou autre) sur un chemin public est passible d'une amende de 60\$ (art 498.1 C.S.R.).

Visibilité

La personne qui conduit un véhicule

routier dont le pare-brise et les vitres ne sont pas libres de toute matière pouvant nuire à la visibilité du conducteur, commet une infraction et est passible d'une amende de 100 \$ (art. 281.1).

L'agent peut exiger le nettoyage ou le dégagement des feux et des phares lorsqu'une matière en diminue l'efficacité (art. 238). Neige, givre, boue.

Vitesse réduite

Le conducteur d'un véhicule routier doit réduire la vitesse de son véhicule lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou d'autres précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou n'est pas entièrement dégagée. Cela même s'il respecte la vitesse maximale affichée (art. 330 C.S.R.). Amende 60\$.

Distance entre véhicules

Le conducteur d'un véhicule routier qui en suit un autre doit le faire à une distance prudente et raisonnable en tenant compte de la vitesse, de la densité de circulation, des conditions atmosphériques et de l'état de la chaussée (art. 335 C.S.R.). Amende 100\$.

Pneus d'hiver

Au cours de la période du 1er décembre au 15 mars, le propriétaire d'un véhicule de promenade ne peut mettre en circulation ce véhicule à moins qu'il ne soit muni de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale (art. 440.1 C.S.R.). Amende 200\$.

Pneus à griffes (clous)

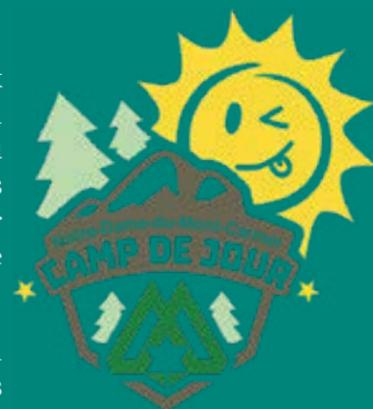
La période autorisée pour l'utilisation de pneus à griffes est du 15 octobre au 1er mai. Au-delà de ces dates, le contrevenant est passible d'une amende de 60\$ (art. 441 C.S.R.).



Camp de jour

Pour enlever toute pression aux parents, soyez rassurés, il y aura un camp de jour en 2021. Par contre, vu la situation actuelle, nous ne pouvons nous compromettre pour l'instant sur les modalités et la forme que prendra ce camp de jour.

Quelle sera la situation à la fin juin, bien malin celui qui pourrait le dire. Quelles seront les règles auxquelles nous devons nous conformer? Évidemment nous ne le savons pas. Ce que nous savons par contre, c'est que le coût sera moindre. En premier lieu, nous ne croyons pas que les règles nous obligeant à avoir 1 moniteur pour 5 enfants auront cours en 2021. De plus, nous possédons maintenant l'équipement de protection nécessaire pour



LOISIRS

tous les employés. Les modifications que nous avons dû apporter au bâtiment (ajout de lavabos etc.) sont faites.

Toute l'incertitude repose sur la programmation extérieure. Pourrions-nous sortir en groupe? Quel sera le ratio enfants/autobus. Où irons-nous? Bien des entreprises sont actuellement fermées. À cette période de l'année, nous "magasinons" nos sorties en temps normal.

Retrouvera-t-on un camp de jour avec 250 enfants ou la nouvelle réalité fera en sorte que moins d'enfants fréquenteront le camp? Bref, bien des questions, pas toujours des réponses, mais une volonté d'aller jusqu'au bout nous anime pour offrir aux enfants un été inoubliable. On se voit en 2021 ?

Histoire de la réglementation d'urbanisme (suite)

Pour faire suite aux textes précédents sur l'évolution de la Municipalité en matière d'urbanisme, le règlement numéro 170, qui devint le premier règlement d'urbanisme, zonage, construction, et lotissement fut adopté le 15 mars 1976. Ce nouveau règlement d'urbanisme abrogeait les règlements antérieurs, entre autres, le règlement numéro 125 et ses amendements, qui eux ne traitaient que de construction. Il n'était pas fait mention de lotissement. Le règlement numéro 170 venait donner une vision d'ensemble de l'urbanisme.

Création de la Commission d'urbanisme

Ce qui implique par le fait-même, conformément aux pouvoirs qui lui sont accordés par l'article 392-d du code municipal, que le conseil de la corporation pourra décréter par règlement la création d'un organisme d'étude, de recherches, de consultations et d'administration en matière d'urbanisme, sous le nom de la « Commission d'urbanisme de la Municipalité de Mont-Carmel ». C'est le début de ce que l'on appelle communément aujourd'hui le CCU: le comité consultatif d'urbanisme.

Ce comité sera formé de cinq (5) personnes nommées par le conseil municipal, dont deux (2) des membres seront choisis parmi les conseillers municipaux et trois (3) autres parmi les contribuables résidents.

Les membres du premier comité de la commission d'urbanisme se composait de M. Michel Giguère et M. Robert Lapierre pour les conseillers municipaux et de Mme Raymond Lemire, M. Jean-René Vincent et M. Serge Raymond pour les contribuables résidents.

Nomination d'un inspecteur des bâtiments

Comme un règlement d'urbanisme était adopté en 1976, il fallait un inspecteur pour voir au respect de la loi. La surveillance et le contrôle du tracé des rues, des lotissements, la surveillance de l'application du règlement d'urbanisme sont confiés à l'inspecteur en bâtiments. Le premier inspecteur fut M. William Walker.

Il avait comme tâches: l'émission des permis, l'inspection et la visite des immeubles. Il rédigeait des rapports écrits au conseil municipal. Il avait l'autorité pour suspendre tous travaux effectués en contravention du règlement

d'urbanisme et en dernier recours assurait la démolition et la réfection de tous les bâtiments devenus dangereux ainsi que de l'évacuation provisoire desdits bâtiments.

Ses tâches sont aujourd'hui beaucoup plus complexes, mais tel était les débuts de l'urbanisme chez nous.

STATISTIQUES 2020

INCENDIE

En 2020, le service incendie est intervenu à 85 reprises, ce qui constitue le deuxième plus haut taux d'appel en une année. La moyenne annuelle depuis les 5 dernières années est d'environ 75 appels. L'année record a eu lieu en 2017 avec 112 appels dont 7 incendies de bâtiment.

Les appels pour alarmes incendie demeurent élevés, que ce soit pour une défectuosité du système, fumée de cuisson ou autre. Ces appels proviennent des avertisseurs de fumée reliés à une centrale d'alarme. Bien que plus il y aura de résidences munies de système d'alarme, plus rapide sera l'intervention. Il faudra cependant s'assurer que vos avertisseurs soient placés au bon endroit.

Bien localiser le détecteur

Il faut éviter de les installer trop près des salles de bain car l'humidité réduit la vie des détecteurs et ils deviennent trop sensibles. Il faut aussi éviter de les installer trop près de la cuisine afin d'éviter que la moindre fumée de cuisson atteigne le détecteur.



N'oubliez pas qu'un détecteur de fumée a une durée de vie de 10 ans et qu'il faut changer les piles deux fois par année, soit aux changements d'heure.

Types de sorties et nombre en 2020

Alarmes incendie	20
Accidents de véhicules.....	14
Entraide à une autre municipalité....	12
Installations électriques	9
Odeur ou fuite de gaz	6
Incendies de bâtiments.....	5
Aide aux ambulanciers.....	2
Sauvetage hors route	6
Incendies de cheminée	2
Vérification.....	8
Incendie de véhicule	1
Incendie de broussailles	1

Le nombre d'accidents de véhicules est le même qu'en 2019. Les entraides à une autre municipalité sont légèrement à la hausse et nos services sont de plus en plus requis par la ville de Shawinigan.

Les appels concernant les installations électriques varient selon la température. Les tempêtes de neige et les forts vents sont souvent la cause d'arbres tombés sur les lignes électriques.

Il y a eu 8 appels reliés aux odeurs ou fuites de gaz, soit 7 de plus qu'en 2019. 5 appels pour incendie ce constitue une hausse de 4 par rapport à 2019.

Depuis 2018 nous effectuons le sauvetage hors route pour toute la MRC, ce qui a entraîné cinq appels de plus par année.

Un mot du nouveau directeur des Travaux publics

Il me fait grand plaisir de participer pour la première fois à cette publication. Déjà 5 mois sont passés depuis mon arrivée et je suis très heureux de faire partie d'une équipe compétente et pleine d'énergie. Comme premier sujet, nous allons aborder le déneigement. Comme dans bien des villes, le déneigement est une grande préoccupation durant l'hiver. Déjà, on m'a dit que le déneigement à Notre-Dame-du-Mont-Carmel était LA fierté des gens d'ici (avec l'eau potable).

Cependant, les difficultés restent les mêmes. Les gens semblent penser que les opérateurs de camion ont la vie facile, qu'ils ne font que se promener en camion comme des petits garçons jouant avec leurs Tonka.

Oui, les membres de l'équipe adorent leur métier, mais conduire un véhicule de 36 tonnes sur des routes qui peuvent être obstruées par la neige, glacées et avec pleins d'obstacles est plus qu'un jeu.

Quelle est la procédure de sortie?

La plupart des tempêtes se font en soirée. Donc, aussitôt qu'il y a 2 à 5 cm d'accumulation ou que des lames de neige se forment dans les rangs et ou les artères principales, le signal est donné pour la sécurité de la conduite. Trois véhicules sont lancés afin de déneiger et déglacer les routes passantes. L'accumulation continue durant la nuit et lorsqu'elle atteint 5 à 10 cm, tout le monde est appelé ; donc 5 camions bennes, une niveleuse et un tracteur sont en fonction pour le dégagement des quartiers résidentiels, des routes secondaires et des stationnements.

Généralement et dépendamment de la force des chutes de neige, cette étape se déroule vers les 3 hr dans la nuit afin que le lendemain matin, au réveil des citoyens, leur départ au travail se fasse sans anicroche.

Le plus difficile à gérer sont les tempêtes débutant tard la nuit ou très tôt en matinée. Une tournée des rues de la ville prend généralement 3 heures à faire. Lors des tempêtes matinales, cette même tournée peut prendre jusqu'au double du temps étant donné que des citoyens ont stationné leurs véhicules dans la rue pour leur déneigement d'entrée, qu'il commence à y avoir des gens qui prennent leur marche ou des enfants qui jouent dans la rue, si c'est la fin de semaine.

Soyez conciliants avec nos employés

J'aimerais que vous soyez empathiques et que vous preniez la place de l'opérateur du camion. Ils conduisent un véhicule d'environ 36 tonnes avec des obstacles partout sur leur parcours, de la vibration dans le volant et dans l'habitacle, du son de frottement sur la chaussée. Cette chaussée qui peut être glissante. Un tirant dans le volant lorsqu'un déneigeur privé a décidé de mettre de la neige compactée dans la rue. Des poubelles mises à l'intérieur du tracé de la rue. Des gens qui poussent leur neige dans la rue ou à travers en se disant que la charrue va le ramasser. Des jeunes jouant dans l'entrée de cour pouvant sortir de nulle part. Il est absolument impossible de freiner un tel camion d'un coup. Le stress est à son comble lors du déneigement matinal. En plus d'une nuit écourtée, la fatigue du travail se fait sentir.

Nous devrions supporter ces travailleurs essentiels à leur passage plutôt que de les critiquer, en disant qu'ils ont fait verser nos poubelles, laissé une petite bordure en face de chez nous, arraché notre pelouse (qui soit dit en passant pour 99% du temps est dans l'emprise de la ville) ou encore de mentionner sur les réseaux sociaux que la rue tarde à être déneigée. Même après 12, 13 ou 14 heures de travail, ils demeurent consciencieux, moins alertes peut-être, dû à la fatigue, mais toujours vigilants.



Après la tempête, ce n'est pas fini

À la fin de la tempête et après un bon repos mérité, il y a «le ménage». Cette opération consiste à tasser le plus possible les bancs de neige de la rue afin de prévenir la prochaine bordée, d'enlever des ornières formées par le déplacement de certains véhicules et de sabler les arrêts des rues résidentielles. Pour une autre équipe, ce sont les stationnements et le déneigement des quelques 200 bornes d'incendie au travers la Municipalité. Après une tempête de 15 à 20 cm, l'équipe de la voirie prend entre trois et quatre jours de travail pour remettre le tout en ordre.

Des agents pour respecter la réglementation

Nous vous informons donc que des agents circuleront de nuit pour assurer le respect de la réglementation sur le stationnement hivernal et des constats d'infraction seront émis pour les contrevenants.

Conseils pour nous aider à vous déneiger

- Placez les poubelles à l'intérieur du banc de neige
- Gardez votre neige dans votre cour et non sur le bord de la rue
- Mentionnez à votre déneigeur de souffler votre neige sur votre terrain
- Et surtout respectez les heures de stationnement

Zone rouge / La MDJ est ouverte

Hey oui, le Local Action Jeunes ouvre ses portes même en zone rouge! Vous vous demandez pourquoi? Eh bien, nous avons eu l'autorisation du gouvernement, car nous sommes un organisme communautaire qui répond à plusieurs besoins. Les adolescents ont dû s'adapter à plusieurs mesures... comme nous tous.

À la MDJ, toutes les précautions sont prises afin d'assurer le bien-être de tous les acteurs. Les membres doivent signer un registre, se désinfecter les mains, porter le masque en tout temps, etc. Il y a aussi un nombre maximum de jeunes permis, qui est de 8, tout cela afin de respecter la distanciation sociale.

Nous voulons souligner, en cette nouvelle année, la résilience des adolescents. Ils ont participé à l'élaboration du protocole, mais aussi à ce que le milieu soit sécuritaire. Dès que leur classe était en confinement, ils se conformaient au protocole et cela bien souvent dans le sourire. Nous pouvions garder le contact eux avec notre Facebook et notre Instagram.

L'équipe de la maison des jeunes vous remercie et sachez que nous serons toujours là pour vous soutenir!

Automne MDJ

Avant que nous tombions en zone rouge, nous avons eu la chance de participer à une activité majeure. Les jeunes du conseil jeunesse ont décidé d'organiser une sortie à Action 500. Ils ont pu faire du karting, du paintball et un défi d'évasion! Wow! C'est ça aussi la MDJ, laisser les jeunes organiser des activités hors du commun!

MAISON DES JEUNES

Le coin musique est maintenant prêt à recevoir les futurs rockstars! Malheureusement, pour un temps indéterminé nous avons suspendu les cours de musique et l'accès aux instruments, car nous sommes en zone rouge.

Conseil jeunesse

De plus, nous avons élu notre premier conseil jeunesse fixe. 5 jeunes impliqués se réunissent à tous les mois pour prendre des décisions qui auront des impacts sur leur milieu de vie. Nous remercions: Vincent, Marika, Alycia, Sinaï et Ariane.



Prochaines activités

Les activités seront faites en ligne. Nous réduisons nos activités, mais nous sommes très imaginatifs et créatifs!

Nos réseaux sociaux

Profil Facebook: Mdj Mont-Carmel Intervenants
Page Facebook: Maison des jeunes N.D. du Mont Carmel
Instagram: tijacquesmdj
TikTok: niiniie91
Site Internet: localactionjeunes.com

Communauté chrétienne de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Nous sommes très heureux de mettre enfin dernière nous l'année 2020!

Le confinement, dû à ce fameux virus, nous a malheureusement gardés loin les uns des autres. Tous et toutes, nous avons appliqué pour le mieux les directives de la santé publique. Nous souhaitons vivement que 2021 soit une année merveilleuse pour chacun des membres de notre municipalité.

Une communauté généreuse

Ce que nous avons pu constater de l'année 2020, c'est que nous avons une communauté tissée serrée et très généreuse. L'église étant fermée, dû à la pandémie, dès le mois de mars et durant de très longues semaines, nous avons été forcés de célébrer la semaine sainte et la grande fête de Pâques en participant, chacun de notre côté, à des célébrations télévisées.

Cette fermeture qui s'allongeait de semaine en semaine nous a fait frôler de très près la ligne rouge sur le plan financier. Des semaines entières sans aucun revenu, mais certaines factures ne manquaient pas d'entrer. Il fallait payer la facture d'électricité, le téléphone, l'internet, en plus de notre dû à la Paroisse Notre-Dame-de-la-Joie pour les salaires... Nous avons pu reprendre notre souffle lorsque l'ouverture des lieux de culte a été autorisée. Nous étions très fiers de nous rassembler à nouveau dans notre église. Même si nous étions limités à 25 personnes, nous étions heureux de nous revoir et de prier ensemble à nouveau.

Des finances qui se redressent

Nous avons pu constater une fois de plus la très grande générosité des membres de l'église. Très vite, nos finances ont repris de la vigueur au grand plaisir du comité qui s'occupe de notre administration.

À preuve de cette très grande générosité : les quêtes presque toujours au-dessus de 400 \$; la dîme qui, à ce jour, a atteint le montant de 11 211 \$; les dons pour le chauffage, même si nous n'avions pas eu de messes de Noël qui totalisent maintenant 1 675 \$; et que dire du montant de 1 038,85\$ amassé pendant l'Avent pour les démunis et remis à Action communautaire et bénévoles

pour les gens moins favorisés de la Municipalité. Cette grande générosité s'est aussi manifestée chez plusieurs qui nous ont fait parvenir leurs quêtes pour les semaines pendant lesquelles l'église était fermée. Nous sommes remplis d'espérance pour 2021 qui débute! Sans savoir ce que l'année va nous réserver, nous faisons confiance.

Comme chacun d'entre vous, nous souhaitons revenir à une vie plus normale; nous souhaitons pouvoir nous rapprocher, sans craindre ce fameux virus qui, espérons-le, sera vaincu par la vaccination.

Nous terminons notre communication avec vous tous en empruntant ces mots de la première lecture de la célébration du jour de l'an que l'église nous invitait à lire: « Le Seigneur parla à Moïse. Voici en quels termes vous bénirez les fils d'Israël: Que le Seigneur te bénisse et te garde! Que le Seigneur fasse briller sur toi son visage, qu'Il t'apporte la paix! ». Voilà nos vœux les plus sincères pour tous les membres de notre belle communauté de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.



FADOQ

Notre organisation est inactive depuis le 15 mars dernier. Notre local est inaccessible et interdit sur recommandation de la Santé publique mais aussi par l'administration municipale. Nous sommes donc contraint à l'inaction totale.

Nous avons eu dernièrement l'opportunité d'ouvrir, mais selon des règles très strictes. Compte tenu de toutes la réorganisation que cela demandait, le conseil d'administration a décidé de ne pas réouvrir le local.

Notre clientèle étant celle qui est le plus à risque, cette décision s'imposait par elle-même. Soyez assurés que les activités reprendront dès que le déconfinement aura lieu.

Plusieurs membres ont renouvelé leur carte malgré la situation et nous les en remercions. Pour ceux qui ne l'aurait pas fait, vous pouvez toujours le faire en communiquant avec le président, M. Roger Carignan.



BIBLIOTHÈQUE

Modification des heures d'ouvertures

Dans le but de favoriser l'accès à tous, nous avons apporté des modifications à nos heures d'ouverture. Cet horaire demeurera en force, même après la pandémie.

Lundi, vendredi et dimanche	Fermé
Mardi	Midi à 19h00
Mercredi	Midi à 19h00
Jeudi	8h00 à 16h00
Samedi	10h00 à 14h00

Commandez des livres de la maison, c'est facile!

Il vous est possible de venir sur place pour l'emprunt de livres, avec votre masque. Possibilité de réserver des livres également via le catalogue. Suffit de faire «RÉSERVÉ» sur les livres désirés et nous recevrons votre liste automatiquement. Votre no. d'utilisateur est celui de votre carte de bibliothèque et votre mot de passe, est celui choisi lors de votre abonnement, au besoin nous vous le modifierons. Nous préparerons votre commande et vous appellerons lorsque ce sera prêt (maximum 24 heures). Si un document est sorti, la réservation demeure jusqu'au retour du livre.

École Notre-Dame

Avec le temps des fêtes, vos enfants ont emprunté beaucoup de livres pour ne pas manquer de lecture. Nous renouvelerons ces livres au besoin, si leur lecture n'est pas terminée. N'oubliez pas que vous pouvez retourner les livres de vos enfants dans la chute en tout

temps. Nous comptons sur votre collaboration!

Activités en ligne

Nous sommes à repenser la tenue de différentes activités dans le confort de votre foyer. La pandémie nous oblige à nous réinventer, compte tenu de l'interdiction d'accès dans la bibliothèque pour les activités qui s'y déroulaient auparavant. Surveillez notre page Facebook et notre infolettre pour connaître ces nouvelles façons de faire de l'animation.

Mise à niveau du logiciel de réservation

La nouvelle version de Biblionet, notre logiciel d'exploitation, est prévue pour février, à une date qui nous est encore inconnue. Il est possible qu'il vous apporte quelques petits désagréments au début, le temps de bien maîtriser cette nouveauté. Mais soyez sans crainte, la somme des inconvénients sera moindre que la somme des avantages. Vous serez avisés dès que le changement sera effectif.

Tirages de Noël

Voici les gagnants des livres du tirage de Noël. Venez chercher votre prix sur nos heures d'ouverture.

Émilie Thiffault, Lise Trottier, Ryan Bellerose, Jessica Hamelin, Robin Vivier, Elliot Valiquette, Liam Simard, Sara-Maude Pépin, Henriette Pagé, Johanne Lemay, Jocelyne Allard, André Bouffard, Ariane Côté, Evelyne Magny, Marie Trudel, Sylvain Éthier, Aurise Rheault, Jeanine Pagé, Rose-Hélène Carpentier, Cathy Beaudoin, Bianca Laurencelle, Paul Provencher, Réal Lessieur.

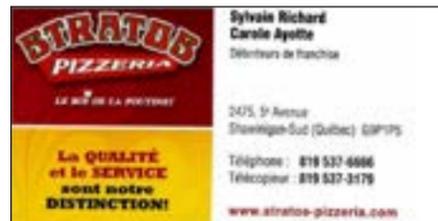
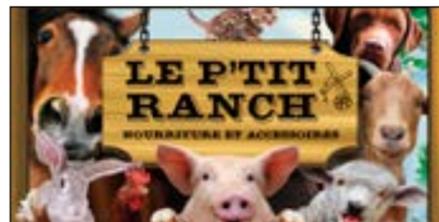
LIVRES

Bernard, Olivier	Le pharmacien (3 volumes)
Brillon, Pascale Dr.	Entretenir ma vitalité d'aidant
Burke, Alafair	La fille du quai
Charland, Jean-Pierre	Des femmes déchues (La pension Caron 2)
Clancy, Tom	Le serment 1-2
Clot, Christian	Covid et après?
Cook, Robin	Origines
Dufour, Anne	Ma bible brûle-graisses
Norman, Patrick	Patrick, Yvon et vous
Plante, Jean-François	Rôtir
Rainbolt, Dusty	Élever son chaton pour les nuls
Rouy, Maryse	Toute la chaleur du Nord
Sénécal, Patrick	Aliss (en bande dessinée)
Simmons, Dan	Le cinquième coeur
Southall, Brian	Les Beatles : album par album

CD de MUSIQUE

Artistes variés	La voix chante
Boucher, Daniel	À grands coups de tonnes
Bruneau, Roxane	Acrophobie
Lapointe, Pierre	Chansons hivernales
Lennon, John	Gimme some truth
Waters, Roger	Us + them
Yusuf (Cats Stevens)	Tea for the Tillerman





Pas besoin d'un bacc. Pour maîtriser ton bac!

Règles dorénavant obligatoires à suivre



- Le couvercle doit toujours être complètement fermé et ne rien avoir sur le dessus. Le couvercle pourrait se briser lors de la manipulation par le bras mécanique.
- Une distance d'un mètre de tout objet (autre bac, poteau, muret, etc.) doit être respectée pour laisser le champ libre au bras mécanique du camion.
- Le bac doit obligatoirement être positionné «roues vers votre maison».
- La limite de 2 bacs à ordures et 2 bacs à récupération par numéro civique doit être respectée. Les bacs supplémentaires ne seront pas collectés.

Autres petits rappels...

Les bacs doivent toujours être dans votre entrée de cour et non dans la rue.

Ne déposez jamais de sac à côté ou sur le bac.

Placez vos bacs avant 7h le matin. Si vous le pouvez, faites-le la veille, sauf les jours de tempête de neige.

Le jour de la collecte passe au **VENDREDI** à compter du 23 et 30 avril

Toutes ces règles doivent être appliquées à chaque collecte, sinon vos bacs ne seront pas collectés.



Calendrier de la collecte 2021

Déchets et matières recyclables



Notre-Dame-du-
Mont-Carmel

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
4		1		1		5		7		4	
11		8		8		12		14		11	
18		15		15		23		21		18	
25		22		22		30		28		25	
				29							
JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
2		6		3		1		5		3	
9		13		10		8		12		10	
16		20		17		15		19		17	
23		27		24		22		26		24	
30						29				31	



Déchets



Recyclage

Collecte
des
Encombrants

Changement de l'horaire
Récupération/déchets
Dorénavant le vendredi
plutôt que le lundi

Changement de semaine
de Récupération.

L'INFORMATEUR

L'Informateur est publié quatre fois par année,
il est distribué gratuitement à toutes
les adresses résidentielles et commerciales.



Notre-Dame-du-
Mont-Carmel

Conception et mise en page

Municipalité de N.-D.-du-Mont-Carmel

3860, rue de l'Hôtel-de-Ville
Notre-Dame-du-Mont-Carmel G0X 3J0

Impression

Pixel Communication Graphique

Tél. : 819-375-9856 | Téléc. : 819-373-4045

Prochaine parution

Le 31 mai 2021

municipalite@mont-carmel.org

mont-carmel.org